

# BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Juillet 2023 - #8



Solliès-Ville

# Édito

Ce mois de juin 2023 marquait la « mi-mandat » de votre équipe municipale.

Lors de ma prise de fonction en juin 2020, je déclarais « ... nous devons nous attacher à sauvegarder et promouvoir tous les ingrédients qui font le plaisir de vivre dans notre village... »

**Nous nous sommes attachés à traduire cette intention dans les faits au cours de ces trois années. Cette volonté :**

- Se retrouve notamment dans le PLU révisé ; socle réglementaire sur lequel s'appuie le choix d'un développement garant de la qualité de notre territoire et ouvert à son évolution. La mise en œuvre de la Zone Agricole Protégée, la création d'emplacements réservés pour de nouvelles voies de circulation en mode doux, de parcs de stationnement, l'optimisation des points d'apport volontaire et de tri-sélectif, l'amélioration de la sécurité routière, en sont autant de déclinaisons concrètes.

- Se construit aussi année après année par la préservation de nos fêtes traditionnelles, en favorisant le dynamisme de notre vie culturelle et associative pour lesquelles les acteurs, agents comme bénévoles, travaillent ensemble pour mettre en valeur notre territoire et faire vivre nos évènements.

- Enfin, nos enfants sont au centre de notre volonté de développer « la qualité de la vie sociale au sein de notre territoire ». Outre le projet du CLSH et l'amélioration nos bâtiments scolaires, nos enfants vivent au rythme de projets scolaires annuels, parmi lesquels nous saluons l'engagement des équipes scolaires mais aussi celui de Pascal Orsini et de son association Alien qui offre à chaque « promotion » l'exceptionnelle opportunité de créer son livre.

**Vous pouvez compter sur notre engagement pour continuer à promouvoir ces objectifs avec enthousiasme.**



**Nicolas GERARDIN**  
Maire de Solliès-Ville

## SOMMAIRE

- Edito du Maire | p.2
- Activité économique à l'honneur | p.3
- Association à l'honneur | p.4
- Travaux, urbanisme et environnements | p.5
- Zoom sur les finances | p.6
- Culture et brin d'histoire | p.6
- Vie scolaire et CCAS | p.7
- Les nouvelles de la Vallée du Gapeau | p.8
- Bloc note mairie | p.8

### Informations légales :

Directeur de publication : Nicolas Gérardin  
Comité de rédaction : C.Courant, P.Joly,  
A. Sabrié, B. Fouasse, L. Chui Ti-Sing  
Création : Interpaul Communication  
Imprimeur : Talesca Network, tirage en 1300ex.

# ACTIVITE ECONOMIQUE A L'HONNEUR

## Sur la route des goûts ou quand la poésie s'invite à nos tables

Il était une fois, une place de village destinée à être l'écrin des poètes des mots, comme des poètes des mets.

Révélee au grand public par les illustres poètes Jean Aicard et Léon Vérane, la place de notre village est aujourd'hui le lieu où le partage et les plaisirs du goût sont savamment orchestrés par nos trois restaurateurs et leurs équipes. Et lorsqu'on demande à chacun pourquoi il a choisi Solliès-Ville, la réponse est unanime : « le lieu est magique et authentique ».

Et c'est bien aussi ce que nous vivons tous, dès que nous arrivons sur la place, où les terrasses harmonieuses nous invitent à découvrir les secrets de leurs tables.



Le **Tournebride**, c'est le nom que Léon Vérane donne à l'établissement de l'entrée du village qu'il acquiert dans les années 1930. Depuis le début des années 80, c'est Néné qui forge l'identité de ce lieu unique avec la complicité de Stéphanie et de leur équipe. Chez Néné, c'est plus qu'un déjeuner en terrasse ou un dîner au coin du feu que viennent chercher habitués et visiteurs, c'est la générosité de sa cuisine méditerranéenne, l'andouillette feuilletée et le figatelli grillé qui arrivent par surprise, le menu subtilement imaginé par le chef ou encore les plats à partager en amoureux ou entre amis. Hérité de sa collaboration avec son père, le plaisir de servir des plats qu'on partage est une marque de fabrique que Néné et les siens cultivent au quotidien. « Nos assiettes ont du goût ;

elles nous ressemblent et ressemblent au village » nous confie Aurore qui ajoute « je n'ai jamais l'impression de travailler mais plutôt de recevoir, comme à la maison ». **Contact 04 94 28 94 09**

Après l'équipe du Tournebride, Nicole nous attend avec un large sourire pour la découverte de son établissement.

L'**Olivier** de Nicole reprend l'esprit de cet arbre qui symbolise la paix et la confiance, et nous invite dans un univers où convivialité rime avec jovialité. Sa terrasse qui se love au milieu de la Place Jean Aicard sous les larges platanes, nous accueille pour apprécier une cuisine ensoleillée préparée par Nicole et son équipe, à base de produits locaux et accompagnée de vins dont les producteurs sont soigneusement choisis au sein de notre territoire varois. Chez Nicole, on goûte une carte variée tout en étant aux premières loges pour écouter les musiciens qui viennent jouer pour sa terrasse qu'elle prend soin d'animer avant le démarrage de la saison festive. **Contact : 04 94 27 43 14**



O' **Pied Levé** est le dernier

né de nos « trois mousquetaires » et le challenge de prendre place au village n'était pas des moindres ! Défi relevé par Axel et son équipe, car voilà plus de quatre ans que la cuisine de Valérie, authentique mais dynamique, simple mais raffinée, met du Peps sur la place. Chez Axel on s'attable autour de planches apéritives et de spécialités méditerranéennes et corses, dans une ambiance généreuse où le bon vivre nous invite à lâcher prise. On y déguste à l'ombre des arbres centenaires les saveurs typiques de chez nous et de l'Île de Beauté savamment accordées aux vins. Restaurant mais pas que, O' Pied Levé est aussi un bar à vin qui invite gourmets, gourmands et connaisseurs à trinquer autour d'un tonneau pour découvrir les arômes de nos vins de terroirs et de Méditerranée.

**Contact : 04 94 33 74 72**

Le génie de nos trois restaurateurs est d'avoir su mettre du caractère dans leurs assiettes sans jamais se ressembler, ni se concurrencer. Venir à Solliès-Ville pour manger, c'est emprunter une route du goût où l'on reviendra inévitablement plusieurs fois 😊

**Propos recueillis auprès des restaurateurs de la Place Jean Aicard de Solliès-Ville, par Christine Courant Adjointe à la Culture et à la Vie Associative**

# ASSOCIATION A L'HONNEUR

## Déclics en stock : nos reporters sans frontières de Solliès-Ville

Passionnés par l'image et le partage de l'intensité de l'instant qu'ils immortalisent dans leur objectif, les membres de Déclics en Stock nous entraînent à travers leur prisme, pour nous faire découvrir ce qui les touche, au gré de leurs rencontres et de leurs voyages. Très investis dans la vie associative de notre village, nos reporters locaux sont aussi de toutes nos manifestations dont ils embrassent les temps forts de leur œil averti pour nous offrir chaque année de magnifiques

rétrospectives visuelles et rythmer la vie de notre village de clichés qui voyageront à travers les générations.

Elisabeth et Marc André Lys, respectivement Présidente et Secrétaire de l'association Déclics en Stock sont à l'initiative de cette belle aventure qui voit le jour en 2015. Cette passion familiale, Elisabeth la tient de son père qui était photographe de profession et qui transmet le virus de la photo à sa fille, tout en lui apprenant les fondamentaux

techniques qui feront d'elle, puis de Marc-André, des amateurs très avertis. Et voilà près de 60 ans qu'Elisabeth alimente cette passion au quotidien, accompagnée dans cette aventure par son mari depuis près de 50 ans.

**A tous les deux, ils créent l'association Déclics en Stock, aux statuts de laquelle ils font inscrire comme principes fondateurs et fédérateurs entre les membres « la bonne humeur, le partage et l'entraide ».**



Si nous avons pris l'habitude de voir Marc-André, Elisabeth, Christian ou encore Jean-Marie et bien d'autres, déambuler l'objectif à la main pendant les concerts, les festivals et les marchés artisanaux et de créateurs, nous sommes loin de l'activité principale du club .....

En effet, on peut ici au nom de tous, chaleureusement remercier le précieux engagement des membres du club pour la mise en valeur des événements de la commune, qui n'est rendu possible que grâce aux compétences qu'ils partagent régulièrement pour améliorer leur art.

**Et pour ce faire, les rendez-vous du club sont bimensuels.** Un mardi sur deux, les membres se réunissent de 18h30 à 20h30, pour travailler art et technique. Ensemble, ils définissent des thèmes qui leur serviront de fil conducteur pour réaliser des prises de vue qu'ils pourront ensuite visionner, commenter, améliorer et consacrer ensemble, lors de leur prochaine réunion. Elisabeth nous explique que pour prendre des photos suivant un thème, il ne suffit pas d'y retrouver les mêmes ingrédients. Il faut surtout y intégrer du lien. Pour une thématique sur l'eau, l'objectif sera par exemple, de réaliser des photos qui vont retracer son cheminement de la source à la fontaine. L'idée est de mener une réelle réflexion artistique et technique autour d'un sujet donné, pour permettre à chaque membre de progresser en fonction de son niveau, car le club est ouvert à tous les amateurs, débutants comme confirmés. On peut tout autant y apprendre les règles de composition et les techniques de cadrage, qu'à développer son œil et son caractère artistique, car chacun a un regard particulier sur ce qui l'entoure, pour peu qu'il prenne la peine de regarder. « Il ne faut pas juste passer devant, il faut apprendre à regarder » nous confie Elisabeth, qui garde en mémoire l'enseignement de son père qu'il lui tient à cœur de partager.

L'art photographique est transgénérationnel et même si nos jeunes manient à la perfection leur smartphone, les membres du club seraient ravis de les accueillir pour partager ensemble les points de vue !

Intéressé par la photo ? **N'hésitez plus et appelez Elisabeth ou Marc-André au 06 70 40 04 41**



**Propos recueillis auprès de Mme Elisabeth Lys Présidente de l'Association Déclics en Stock, par Christine Courant Adjointe à la Culture et à la Vie Associative**

# TRAVAUX, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

## Travaux : de belles avancées malgré la flambée des prix

Le contexte économique actuel, marqué par la flambée des cours des matières premières, impose de revoir à la hausse les coûts des opérations en projet. Un effort particulier est fait pour obtenir des subventions et limiter le poids de l'autofinancement.

### Toutefois, de nombreux travaux d'aménagement sont en cours :

- Les travaux d'aménagement de la Burlière et de l'entrée du village seront réalisés après l'été.
- L'aménagement paysagers des parkings des Aiguiers, et de la Calade seront eux aussi lancés avant la fin de l'année.
- Sous contrôle de la CCVG, les travaux de renouvellement de la canalisation d'eau potable rue Pistolesi sont en cours. L'avancement du chantier permet de penser qu'ils seront réalisés dans les délais prévus. Merci aux riverains de leur patience et de leur bienveillance par rapport aux désagréments occasionnés.



Saint Loup



Rue Pistolesi



Sécurité

**Alain Sabrié**  
Adjoint aux Travaux et au Patrimoine

## Urbanisme : conclusion du PLU

La procédure de révision du PLU s'est conclue par l'adoption du projet par le Conseil municipal du 12 juillet. Il sera rendu applicable après validation définitive par les services de l'état et épuisement des délais de recours.

**Liliane Chui-Ti-Sing**  
Adjointe à l'Urbanisme

## Tribune de l'opposition

### Pourquoi nous nous sommes abstenus sur le budget primitif ?

Les subventions aux associations sont réduites d'année en année (moins 40 % soit -20 000 € pour 2023 dont Festival de la BD -13 500 €). Les élus de l'opposition soulignent « l'importance de soutenir le fonctionnement des associations, pour conserver une dynamique locale ». Une partie de la subvention du Festival de la BD annulé, aurait pu pour part soutenir les demandes de certaines associations.

Le budget primitif 2023 semble « difficilement réalisable ». L'augmentation du coût de la vie (inflation) et les projets prévus (Centre de loisirs, toiture de l'église ...) nécessiteront des emprunts. Alors que dans le même temps la maison de santé n'est toujours pas opérationnelle (plus de 2 ans de retard).

Les Conseillers Municipaux : **Roger Castel – Jean Michel Codogno Paul Olivier – Jean Michel Pourret**

## Environnement

Des panneaux d'information sur le site classé du Coudon seront installés sur cinq points d'entrée au site protégé. Ils attirent l'attention des visiteurs sur le caractère remarquable du paysage que constituent le massif calcaire du Coudon et la ceinture forestière qui l'entoure.

Les éléments les plus remarquables de la faune et de la flore locale y sont présentés par Philippe Orsini et illustrés par Pascal Orsini.

Ces panneaux précisent aussi les bons gestes à respecter pour préserver ce patrimoine naturel remarquable.



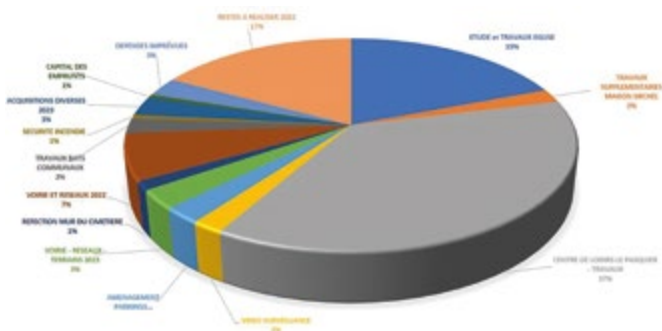
# ZOOM SUR LES FINANCES

## Synthèse du budget primitif 2023 voté le 30 mars 2023

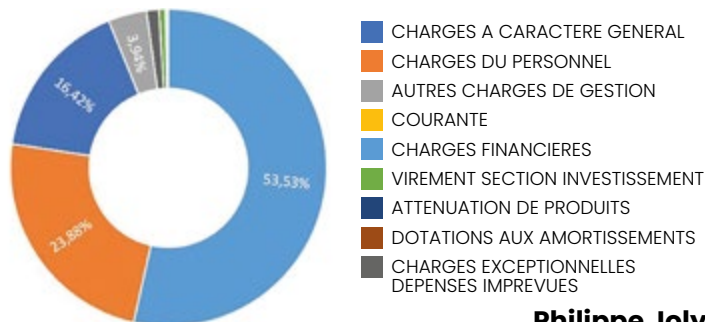
Le budget primitif d'une commune, s'organise autour de deux grandes masses, qui sont le budget de fonctionnement et le budget d'investissements. Cette année, le budget de fonctionnement équilibré (recettes/dépenses), s'élève à 4 242 831 €, et le budget d'investissements équilibré s'établit à 3 399 822 €.

Les dépenses de ces deux grandes masses s'organisent en fonction des besoins de la commune et des projets d'investissements, retracés dans leurs grandes lignes dans les deux graphiques ci-après :

**BUDGET PRIMITIF 2023 - INVESTISSEMENTS**



**BUDGET PRIMITIF 2023 - FONCTIONNEMENT**

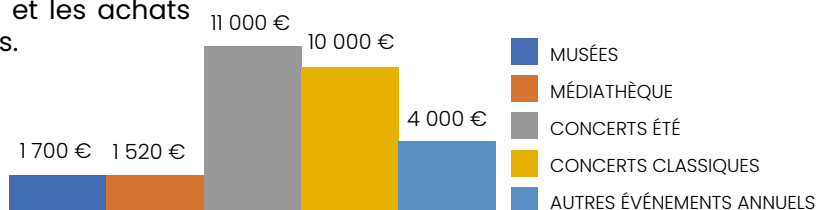


**Philippe Joly**  
Adjoint aux Finances

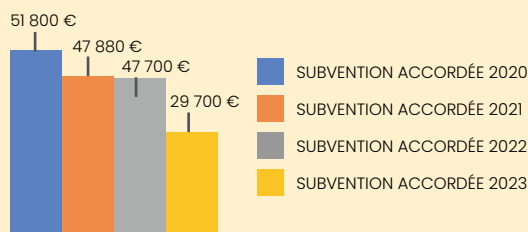
## Zoom sur le budget culture et animations 2023

Le vote du budget 2023 est intervenu il y a peu, incluant les fonds alloués aux services dédiés à la culture et aux manifestations organisées par la Mairie et par nos associations. Si bon nombre de dépenses sont diluées dans le budget de fonctionnement global, telles que la communication ou le soutien technique, les subventions accordées aux associations et les achats de prestations, sont aisément identifiables.

**BUDGET CULTURE ET ANIMATIONS 2023**



**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2020 - 2023**



Depuis 2023, nous avons décidé de transférer l'ensemble des budgets consacrés aux concerts d'été et aux concerts de musique classique, auparavant accordés sous forme de subventions, vers des dépenses de fonctionnement sous forme d'achat de prestations. Le montant des subventions s'en trouve donc diminué au profit d'une hausse des achats directs.

## Culture et animations : Nouveau cet été

Comme vous le savez peut-être déjà, nous n'aurons pas le plaisir de retrouver notre rendez-vous de fin d'été autour de Pascal Orsini et ses équipes et des auteurs invités du Festival de la Bande Dessinée qui s'arrête. Néanmoins, nous aurons toujours la chance d'accueillir des auteurs de renom et leurs élèves autour du stage de Bande Dessinée qui reste un de nos rendez-vous incontournable. Nous aurons par contre à nouveau le plaisir d'accueillir des concerts classiques à

Solliès-Ville. Le premier aura lieu à l'Eglise le dimanche 16 juillet et le suivant, le dimanche 27 août sur le parvis de l'Eglise. D'autres concerts orchestrés par F.O. de Sardan, Président de l'association AMSVV83, se dérouleront tous les mois jusqu'à la fin de l'année. Une toute nouvelle offre culturelle nous sera offerte le dimanche 30 juillet avec la première édition du Cinéma en Plein Air organisée par Souléu Fêtes et Traditions et je vous invite à venir nombreux pour une

expérience cinématographique à la lueur des étoiles.  
**Forum des associations : erratum – les horaires du forum iront de 10h00 à 16h00 et non pas de 16h00 à 19h00 comme annoncé dans la brochure culturelle.**  
**De nombreuses surprises concoctées par nos associations seront à découvrir. Venez nombreux, nous vous attendons avec ateliers, vidéos et barbecue spécial chasseur. Une expérience unique 😊**

**Christine Courant**  
Adjointe à la Culture et à la Vie Associative

# Un brin d'histoire : les Solliès-Villains vous racontent

## Les bouilleurs de cru de Solliès-Ville, un jour de 1936 .....

Un privilège hérité de Napoléon Bonaparte et une tradition au village, dont certains se souviennent avec un brin de nostalgie.

« Sur la placette Victor Hugo, le jour se lève à peine sur ce mois de septembre 1936. Les feuilles du platane qui ornent la place se couvrent d'une couleur automnale et la fin des vendanges va laisser place à la récolte des olives. De ma fenêtre de chambre d'enfant, j'entends des petits cliquetis de métal fendre l'air. Je me penche légèrement pour y voir Lucien Carbonnel et son cousin Victor Moroni, bouilleurs de cru de génération en génération. Ce privilège, hérité de leurs parents, ils le tiennent de Napoléon Bonaparte qui accorda à ses grognards une exonération de taxes pour la distillation de l'alcool.

Plus bas, sur la place, ils installent leurs alambics en cuivre d'où s'écoulera dans quelques heures l'eau de vie extraite du marc de raisin. Comme chaque année, les deux cousins ont rendez-vous avec les viticulteurs qui viendront apporter leur moût chargé sur leurs charrettes, pour en tirer une eau de vie qu'ils vendront et consommeront tout au long de l'année.

Les sabots des mulets résonnent sur les pavés de la rue Marseillaise. Les familles Unia, Sardo, Zurletti et d'autres encore arrivent. Le feu sous les

alambics est allumé, on verse le moût dans les cuves et on porte la mixture lentement à ébullition. C'est un travail de précision pour maîtriser l'eau qui va refroidir les serpentins qui condensent la vapeur en alcool.

En attendant l'élixir, on se raconte les dernières nouvelles de la Vallée, on casse la croûte et les discussions sont animées et arrosées.

Tout à coup un tintement régulier se fait entendre ! le liquide commence à couler. Qui aura la meilleure eau de vie ?

Je dévale les escaliers ... On se bouscule pour goûter ce nectar. On me repousse, car je suis trop jeune pour goûter ..... mais un ancien me laisse quand même tremper mes lèvres dans son verre... Des années après je sens encore sur mes lèvres ce liquide âpre me brûler la bouche Quel souvenir enivrant ! Aujourd'hui la placette est vide...la voix des hommes n'y résonne plus, le platane plusieurs fois centenaire y trône toujours, devenu à lui seul le gardien du temps jadis où les bouilleurs de cru animaient ce lieu !

Depuis 1959, le privilège des bouilleurs de cru n'est plus transmissible par héritage ; il s'éteindra lorsque les derniers détenteurs s'en iront rejoindre les anciens. ».

**Propos recueillis par Vinciane Megazzini  
auprès de M. et Mme Carbonnel**

## VIE SCOLAIRE ET CCAS

### VIE SCOLAIRE

#### Au revoir Madame la Directrice !

Après 29 ans de service dévoué, Mme Erika Gaudinière, enseignante formatrice et directrice de notre école primaire Jean Aicard prendra de nouvelles fonctions à la rentrée prochaine. Sa carrière démarre dans notre école, et au fil des ans, elle a gravi les échelons pour devenir directrice de l'école. Elle a toujours été dévouée envers ses élèves et s'est efforcée de créer un environnement d'apprentissage accueillant et stimulant pour tous. Erika laisse un héritage durable parmi tous les élèves de Solliès-Ville.

Nous lui souhaitons de continuer de s'épanouir dans ses nouvelles fonctions, et nous la remercions pour toutes les années qu'elle a passées dans notre école.

#### Travaux école

En réponse aux fortes chaleurs estivales de ces dernières années des rafraichisseurs d'air ont été installés dans chaque classe afin que les enfants puissent étudier dans de meilleures conditions. Par ailleurs les peintures et plafonds de deux premières classes seront refaits dans le courant de l'été comme première étape de la remise en état de l'ensemble des classes.

**De nouveaux jeux** seront installés dans le courant de l'été dans la cour de l'école maternelle. Les enfants pourront notamment découvrir à la rentrée prochaine un camion de pompier au beau milieu de leur espace de jeu.

### CCAS

Nous avons enfin repris le rythme des manifestations à destination de nos anciens : visite de la grotte Cosquer à Marseille, repas de Noël, loto, galette des rois, parc de la Londe.

#### Plan Canicule

N'hésitez pas à vous inscrire ou à faire inscrire un proche auprès du CCAS de Solliès-Ville. A l'approche de l'été, cette inscription nous permet de vous contacter en cas de déclenchement du plan canicule par la préfecture du Var. En attendant adoptez déjà les bons gestes :

- Buvez régulièrement
- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes.
- Mouillez-vous le corps.
- Fermez les volets et les fenêtres le jour, aérez la nuit.

#### Agenda de fin d'année pour nos aînés :

- Thé spectacle salle St Roch le samedi 23 septembre
  - Repas de Noël : samedi 16 décembre à la Castille
- Pour chaque manifestation, une inscription en mairie est obligatoire.

**Bénédicte Fouasse  
Adjointe à la Vie Scolaire  
et au CCAS**



La rentrée des classes est prévue  
le lundi 4 septembre.

# LES NOUVELLES DE LA VALLÉE DU GAPEAU

## AMÉLIORATION DE L'HABITAT EN VALLÉE DU GAPEAU

### Programme d'intérêt général

PIG 2021 - 2024

Consiste à accompagner gratuitement les propriétaires de logements vétustes notamment dans les centres anciens et à les aider financièrement dans leur projet de réhabilitation. Il implique les cinq communes membre de la CCVG. Il vise notamment à traiter les logements énergivores, à adapter les logements à la perte d'autonomie et au maintien à domicile, à résorber les logements indignes.

L'intercommunalité a confié l'animation de ce dispositif SOLIHA VAR. Si vous êtes intéressés composez dès à présent le 0489660596 ou écrivez à [habitatgapeau@solihavar.fr](mailto:habitatgapeau@solihavar.fr).



### Nous contacter

Mairie de Solliès-Ville  
9 rue du 6ème R.T.S  
83210 Solliès-Ville

☎ 04.94.13.80.30

☎ 04.94.33.68.97

@ : [mairie.solliessville@wanadoo.fr](mailto:mairie.solliessville@wanadoo.fr)

Site web : [www.solliessville.fr](http://www.solliessville.fr)

### Horaires d'ouvertures

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :

**8h-12h et 13h-16h30.**

Jeudi : **8h-12h.**



## BLOC NOTE MAIRIE

L'été de tous les dangers ...

La mobilisation de notre Comité Communal est totale dès à présent. La réunion publique organisée le 1er mars dernier a permis de rappeler à la quarantaine de participants présents l'importance de satisfaire aux Obligations Légales de Débroussaillage. Les informations pratiques sur les modalités des travaux de débroussaillage sont disponibles sur le site internet de la commune.

M. Noirot, conseiller municipal délégué à la sécurité, accompagné de notre police municipale et de M. Bertin référent OLD du CCFF ont été chargés de vérifier la bonne prise en compte du débroussaillage sur les secteurs les plus exposés au risque d'incendie et le cas échéant à saisir le maire pour une mise sous contrainte à les réaliser.

Pour rappel les brûlages sur place sont soumis à autorisation du maire et doivent respecter strictement les règles de temporalité et de sécurité qui s'y appliquent.

Le CCFF recrute, n'hésitez pas à prendre contact à la mairie.

### Quel avenir pour nos réserves en eau : pleuvra ; pleuvra pas ? ...

100% de l'alimentation en eau brute de la commune est assurée par la Sté du Canal de Provence. La commune ne dispose en effet d'aucune autre source d'approvisionnement par pompage d'eau souterraine, contrairement aux autres communes de la CCVG. La potabilisation et la distribution à partir de l'usine de la Cole sont assurées par la Sté Véolia, délégataire de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau. Cette usine dessert notre commune pour la totalité de ses besoins et pour partie des leurs, Solliès-Pont, Solliès-Toucas et La Farlède.

### Chiffres clef :

- Population desservie CCVG : 31 216 Solliès-Ville : 2 494
- Nombre d'abonnés CCVG : 14 278 Solliès-Ville : 1 142
- Consommation moyenne annuelle par abonné CCVG : 120,83 M3
- Linéaire de réseau CCVG : 234 019 ml Solliès-Ville : 25 267 ml
- Indice linéaire de volumes non comptés Solliès-Ville : 7,13 m3 /j /km
- Le taux de rendement (quantité introduite dans le réseau versus quantité vendue) est de 87,60 % pour Solliès-Ville.
- Le taux de conformité fourni par l'ARS (qualité sanitaire) est de 100%.

Source rapport délégataire 2020

Si, ces dernières années, cet approvisionnement n'est pas menacé, la question se pose de la pérennité des réserves à l'amont, au regard de l'augmentation de la demande locale en lien avec l'évolution démographique.